

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 888

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 12 QUINQUIES

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur matérielle.